

Logopède (F/H/X)

**ET SI C'ÉTAIT
VOUS!**

La Province de Namur recrute un/une logopède (F/H/X) pour le Service de Santé Mentale de Namur-Balances.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
- Entrée en fonction : juin 2026
- Lieu de travail principal : rue Château des Balances, 3 b à 5000 Namur
- Contrat : contrat de remplacement à mi-temps (19h/semaine)
- Votre candidature est attendue pour le 28 mai 2026 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service de Santé Mentale. Le Service de Santé Mentale, de par son statut de service public, subventionné de surcroît par l'AViQ, se doit de mettre à disposition de toute la population et principalement de la population précarisée de manière psychique, sociale, financière, des soins accessibles et de qualité. Le Service de Santé Mentale soutient le bénéficiaire dans son cheminement vers son autonomie et son inclusion dans sa communauté de vie. Médecins psychiatres, pédopsychiatres, psychologues, assistants sociaux, logopèdes, psychomotriciens travaillent en pluridisciplinarité et de manière intégrée avec les partenaires professionnels autour de situations complexes, afin d'apporter à tous, une réponse la plus appropriée aux difficultés rencontrées. Ses missions et finalités sont détaillées dans le CWASS et le CRWASS.

Votre mission / Vos missions

Vous devrez comprendre quelle est la signification du symptôme orthophonique présenté par l'enfant et le restituer dans un contexte plus global, vous devrez effectuer des rééducations logopédiques nécessaires d'une population fragilisée.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse carriere2@province.namur.be

Votre profil

- Vous êtes titulaire du diplôme bachelier en logopédie
Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique) ;
- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

Remarque :

Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

Nous vous voulons dans notre **équipe** !

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en deux étapes :

Etape 1 : Après lecture des candidatures, les plus pertinentes seront retenues

Etape 2 : une audition qui permettra d'évaluer votre motivation, votre capacité à travailler en équipe et vos compétences liées à la fonction.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps partiel (19 heures par semaine)
 - Type de contrat : Contrat de remplacement.
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 0 année d'ancienneté à mi-temps : 3 251,89 € x 5/10
 - Brute mensuelle indexée (2026) avec 6 années d'ancienneté à mi-temps : 3 631,13 € x 5/10
- Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse carriere2@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Remboursement de 0,37 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail ayant pour objet : MSE/SSM Namur - logo, à l'adresse carriere2@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 28 mai 2026 au plus tard**. La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap.

Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be

Nous vous voulons dans notre **équipe** !